Note de mobilité générale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2017-292** **30/03/2017**

Date de mise en application : 28/03/2017
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/03/2017
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 5

Objet : Appel à candidature : 5 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :

- 1 poste de chef de service systèmes d'information des produits réglementés (F/H) (agent contractuel – CDI ou titulaire de catégorie A) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste de technicien de laboratoire (F/H) (agent contractuel – CDD) à Lempdes (63).

Office nationale des forêts (ONF) :

1 poste de chef du pôle de gestion des personnels (F/H) (catégorie A) à Paris (75).

Agence de Service et de Paiement (ASP) :

- 1 poste de Directeur régional (F/H) GRAND EST (catégorie A) site de Nancy .

- 1 poste de chargé(e) d'action (F/H) (catégorie A) site de Nancy.

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

Date : 23/03/2017

Poste à pourvoir	**Chef de service systèmes d'information des produits réglementés (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Elle est chargée de délivrer modifier ou retirer les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, des produits phytopharmaceutiques et des biocides, sur la base de l'évaluation des risques et de l'efficacité de ces produits.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Directrice générale adjointe en charge des produits règlementés

La Directrice générale adjointe en charge des Produits Réglementés coordonne les activités des deux directions impliquées dans le processus d'instruction des demandes AMM dans le domaine des produits phytopharmaceutiques et biocides (la Direction d'évaluation des produits règlementés (DEPR) et la Direction des autorisations de mise sur le marché (DAMM)) ainsi que les activités de vigilance et de surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques. Elle dirige le service administratif et financier commun à ces activités transverses.

Missions / contexte

La DEPR évalue, selon la réglementation en vigueur, les intrants du végétal (produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives) et les produits biocides, avant la délivrance par l'ANSES des autorisations de mise sur le marché. Pour les évaluations menées dans ses champs de compétence, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne. Elle peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés ainsi qu'aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM.

Les activités dans le champ des intrants du végétal reposent sur des systèmes d'information complexes et interconnectés, réunis en un « système d'information intrants du végétal ».

La maitrise d'œuvre des systèmes d'information et le pilotage des prestataires informatiques sont assurés par la Direction Technique et Informatique (DTI).

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous l'autorité de la directrice générale adjointe en charge des produits réglementés, le chef de service contribue à ce que l'ensemble des entités impliquées dans le champ des produits réglementés disposent de systèmes d'information performants permettant à l'Anses d'atteindre ses objectifs stratégiques. Il est à ce titre le représentant principal de la MOA (maitrise d'ouvrage). Le service système d'information des produits règlementés sera créé en juin 2017. Il regroupera à terme les équipes dédiées à la gestion des SI des entités de la DEPR et de la DAMM, soit 5 agents.

Activités

Ses activités sont les suivantes :

Management

- Manager le personnel du service (gestion des absences, formation, recrutement, etc.)
- Animer le service (pilotage, communication, etc.) définir ses objectifs, suivre et rendre compte des résultats

Pilotage d'activités

- Proposer et mettre en œuvre, en lien avec la DTI et les utilisateurs métier, une stratégie d'optimisation et de gestion « métier » des systèmes d'information des intrants du végétal
- Concevoir et suivre des tableaux de bord relatifs au Système d'Information des intrants du végétal et à leur évolution.
- Définir des indicateurs de performance permettant le suivi des évolutions et du fonctionnement du Système d'Information des intrants du végétal.

Analyse des besoins « métier »

- Dialoguer avec les directions (DEPR, DAMM) pour comprendre les grands axes de développement stratégique et les attentes fonctionnelles des utilisateurs.
- Proposer à la DGAPR les arbitrages nécessaires.

Pilotage de projets informatiques

- S'assurer du bon déroulement des projets relatifs aux SI intrants du végétal.
- Coordonner le travail de l'ensemble des acteurs du système d'information (utilisateurs métier, DTI, etc.), animer les équipes internes et préparer les comités de pilotage du SI Intrants du végétal.
- Assurer l'interface avec les 2 directions fonctionnelles utilisatrices du SI métier.
- Identifier et prioriser les besoins d'évolution, mettre en œuvre l'ensemble des moyens de communication interne nécessaires à la mise en place des projets SI : formation pour les utilisateurs, documents supports, organiser et participer aux phases de recette, ...
- Veiller à la cohérence des SI métier produits règlementés entre eux et avec celui de l'Agence de manière générale
- Garantir la qualité des données contenues dans les SI produits réglementés et nécessaires à la production des indicateurs de suivi des activités métier.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC+5 (Master 2, DEA ou diplôme d'ingénieur) en sciences,
Docteur en Pharmacie, Docteur en Sciences ou BAC+5 en informatique appliquée en sciences

Expériences similaires :

- Expérience appréciée en management d'équipe
- Expérience avérée de la gestion de projets complexes et en gestion de projets informatiques
- Expérience appréciée dans le domaine de l'instruction de dossiers réglementaires

Compétences

- Capacité au management d'équipe
- Capacité au management de projet
- Capacité au pilotage d'activité (optimisation des outils, …)
- Bonnes connaissances générales informatiques
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Fortes aptitudes au dialogue avec des acteurs pluridisciplinaires
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité et sens de l'organisation

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 13 avril 2017

Renseignements sur le poste : Françoise Weber, Directrice générale adjointe en charge des produits réglementés (françoise.weber@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-024 à :** recrutement@anses.fr

Date : 23/03/2017

Poste à pourvoir	**Technicien de laboratoire (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public d'une durée de 18 mois**
Localisation	**Lempdes (63)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de la santé des Végétaux– unité de quarantaine :
L'unité de quarantaine de Clermont-Ferrand est une des six unités du laboratoire de la santé des végétaux de l'Anses. Elle réalise des d'expertises dans le domaine du confinement et des organismes nuisibles de quarantaine et est laboratoire de référence national pour le virus de la Sharka, les virus de la pomme de terre et les virus des agrumes.

Missions / contexte

Sa mission principale est d'assurer la mise en quarantaine des végétaux introduits sur le territoire français en dérogation aux règles générales phytosanitaires. Ses installations confinées (de niveaux de sécurité 1, 2 et 3) lui permettent de réaliser en toute sécurité un ensemble d'observations et d'analyses sur le matériel végétal introduit nécessaire pour vérifier son état sanitaire.
Les activités de l'unité de quarantaine concernent des végétaux destinés à la recherche scientifique ou à la création variétale, principalement sur arbres fruitiers (y compris les agrumes et noisetiers), la vigne et la pomme de terre.
L'unité de quarantaine compte 11 agents permanents. Elle est organisée en deux équipes : l'équipe « plantes » qui réalise toutes les opérations en serres de cultures et l'équipe « laboratoire » qui effectue les analyses, ainsi que toutes les opérations de culture in vitro nécessaires à la quarantaine.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité l'agent recruté sera en charge des conservatoires des maladies des plantes y compris des analyses de laboratoire et du suivi des végétaux des conservatoires en culture.

A ce titre, il devra :

Activités

- Assurer la gestion et la production des végétaux sains et malades in vivo, in vitro, congelés, lyophilisés, de leurs extraits d'acides nucléiques, …
- Effectuer des prélèvements et des analyses des végétaux (ELISA, PCR conventionnelle, PCR temps réel)
- Enrichir les collections d'organismes nuisibles
- Assurer une veille scientifique et technique
- Réaliser toutes opérations de culture in vitro
- Prélever et préparer des échantillons de végétaux
- Nettoyer, désinfecter, éliminer des végétaux
- Assurer la maintenance et entretenir les matériels, équipements et installations
- Gérer les conditions de végétation des plantes et réaliser des opérations culturales (semis, repiquage, rempotage, greffage, bouturage, taille, tuteurage, arrosage, apport de fertilisant, désherbage, etc …)

Conditions particulières

- Pas de contre-indication pour travailler en milieu confiné
- Pas de contre-indication pour manipuler des produits phytopharmaceutiques et biocides (équipements individuels de protection fournis)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac+2 en analyses et techniques de laboratoire souhaité (bac minimum)

Expériences similaires

- Pratique des techniques d'analyse par ELISA et PCR, souhaitée
- Connaissances en démarche qualité en laboratoire, appréciées

Compétences

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Appliquer les bonnes pratiques de laboratoire
- Maîtriser les méthodes/techniques et outils liés à son domaine de spécialité
- Maîtriser les référentiels « qualité »
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office)
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se), autonome et dynamique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 13 avril 2017

Renseignements sur le poste : Jean-Emmanuel Gerbault (jean-emmanuel.gerbault@anses.fr + 04.73.74.83.00)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-030** à : recrutement@anses.fr

OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION GENERALE
Direction des Ressources Humaines

N° poste ONF :	**Intitulé du poste : Chef du pôle de gestion des personnels**
Service de rattachement :	Direction des Ressources Humaines Département paye et gestion
Résidence administrative :	PARIS, 2 avenue St Mandé
Logement : poste logé à :	Non logé
Personnels concernés : Classement du poste :	A A2
Personnes à contacter : (Nom, fonction et n° tél.)	Nathalie CANTIN, Chef du département paye et gestion par intérim Tel : 01 40 19 58 12 Date limite de réception des candidatures : 10 avril 2017
Structure	La Direction des Ressources Humaines (DRH) définit et met en œuvre, en fonction des objectifs généraux de l'Établissement, la politique de gestion des ressources humaines. Elle pilote et contrôle les évolutions d'organisation nécessaires à la pérennité de l'Établissement en lien avec le Secrétariat général. La DRH anime la politique de recrutement, de gestion, de rémunération, d'évaluation, de formation des personnels, d'action sociale, de santé et de sécurité au travail. Elle pilote les relations sociales au sein de l'Établissement. Elle conduit notamment les études prospectives en matière d'évolution des effectifs, de la masse salariale, des compétences et de conduite du changement. Elle assure la gestion des personnels en liaison avec les directions territoriales et régionales pour les personnels relevant de leur responsabilité, conformément aux délégations données aux Directeurs Territoriaux et Régionaux. Le département DRH-PFC assure la gestion des personnels fonctionnaires et contractuels. Il assure un soutien aux directions territoriales et régionales.

Profil du candidat
Formation et expériences souhaitées:

Niveau et/ou formation de base :	Niveau BAC+5 ou expérience équivalente Très bonnes connaissances de la gestion des ressources humaines secteur public et secteur privé.
Expériences (à reprendre de la fiche métier) :	Expérience dans le domaine de la gestion et notamment l'organisation des CAP, des CCP.

Compétences requises ou à acquérir:

Savoir-faire :	Maîtrise de la réglementation du secteur public (code de la fonction public, code du travail) Capacité à gérer une équipe Pratique des outils micro Word, XL
Savoir-être :	Relation de confiance avec le Chef de Département Aptitude au management Rigueur, Capacité d'analyse et de synthèse Sens de l'organisation Sens du service public

Descriptif du poste

Objectifs du poste et perspectives d'évolution :

En relation avec le Chef de Département,
Assure la gestion des personnels fonctionnaires et contractuels (publics et privés) en fonction dans l'Etablissement.

Champ d'intervention : **siège et national**

Activités de base :

Chef du pôle chargé de la gestion de 5200 agents (500 adjoints administratifs, 700 SA, 3600 TSF, 400 contractuels de droit public et privé non cadres hors OF relevant ou non du régime agricole), retraites des fonctionnaires , archivage des dossiers des personnels
Encadrement d'une équipe chargée de la gestion de carrière (mobilités, promotions, avancements…).

Activités :
- assure et coordonne la gestion de carrière et le parcours professionnel des personnels sous statut de droit public et de droit privé.
- assure la préparation des CAP/CCP, gère la discipline

Conditions particulières d'exercice : Poste basé au Siège.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Agence de Services et de Paiement

Direction régionale GRAND EST

Site de Nancy

4, rue Piroux – Tour Thiers - CO 20056 – 54036 Nancy

Directeur Régional (H/F)

N° du poste : 17109 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel : 3 (sous réserve de validation)	**Groupe RIFSEEP** : 1
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Agence de services et de paiement est un organisme payeur et un opérateur public contribuant à la mise en œuvre de politiques publiques européennes nationales et locales. La Direction régionale est composée de 109 agents répartis sur 3 sites : 66 agents sur Nancy –siège de la DR- , 25 sur Chalons et 18 sur Strasbourg. Les missions sont réparties en trois grands domaines d'activité : - Agriculture développement rural (Service centralisé à Nancy) - Contrôle (un Service dans chaque site) - Formation Professionnelle et Emploi et autres activités (un service dans chaque site). Dans le domaine agriculture et développement rural, la direction régionale réalise : - le contrôle administratif et la mise en paiement des dossiers relevant des aides hors SIGC, - En lien avec le Conseil Régional et la DRAAF, elle assure la mise en œuvre des mesures du développement rural Hors SIGC pour les 3 programmes de la Région Dans le domaine contrôle, la direction régionale effectue sur l'ensemble du territoire de la région : - les contrôles des aides PAC du 1° pilier et du Règlement de développement rural SIGC (Photo interprétation par ordinateur & retour terrain) - les contrôles Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) - les contrôles de l'identification des bovins et des ovins - les contrôles des aides du développement rural « hors surface » Dans le domaine Formation Professionnelle et Emploi et autres activités, la direction régionale réalise principalement : - le contrôle administratif et la mise en paiement de certains dispositifs nationaux confiés à l'ASP : Aides à l'emploi (contrats aidés, emplois d'avenir, service civique...), Aides économiques (insertion par l'activité économique...), Aide à l'embauche PME, Aides diverses - l'instruction, la décision et le paiement des aides de la Région Grand Est relatives à la rémunération et protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle
Objectifs du poste	Le Directeur Régional représente l'ASP dans sa région. Il met en œuvre les orientations du comité de direction et de la direction générale pour sa région. Il participe à la définition de la stratégie de l'établissement.

<table>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Administrer et gérer les services
Définir les objectifs principaux et les priorités auprès de ses collaborateurs directs.
Animer les réunions de direction
Elaborer les notes du service, participer à l'élaboration de notes de procédures locales
Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et à la production que ses services doivent assurer
Négocier et s'engager sur des résultats à atteindre en fonction des moyens attribués
Assurer un suivi budgétaire, rendre compte de son suivi, proposer des modifications budgétaires
Suivre les tableaux de bord : des activités, des résultats, des relevés de points d'alerte
Mettre en œuvre des mesures correctives et être force de proposition constante auprès de la direction générale
Définir les missions et les objectifs de ses collaborateurs
Elaborer et actualiser régulièrement des fiches de poste
Evaluer les agents, suivre l'actualisation de la gestion prévisionnelle des activités et des emplois
Suivre la mise en œuvre du contrôle interne

Représenter l'ASP sur un plan technique et réglementaire général de l'établissement dans les instances extérieures

La tenue du poste nécessite polyvalence, disponibilité, autorité, et déplacements fréquents</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Le Directeur Régional représente l'ASP dans sa région auprès des collectivités territoriales (Conseil régional, Conseils départementaux…), services de l'Etat (Préfecture, DRAAF, DDT(M),DIRECCTE…), Pôle Emploi, missions locales, Agences de l'Eau…</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances solides en droit, économie et/ou sciences et techniques
Connaissance de l'environnement professionnel et de ses enjeux
Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, des Collectivités Territoriales
Régles de gestion comptable et budgétaire
Médias et techniques de communication
Techniques de management
Bonne connaissance du système d'information
Connaissance du fonctionnement des structures administratives au plan européen, national, régional et de leurs règles</td><td>Capacité d'organisation, de pilotage
Elaborer le budget du site et en piloter l'exécution
Capacité à déléguer
Capacité d'initiative
Gérer une relation externe
Aptitude à la prise de décision
Capacité à fixer des objectifs cohérents
Aptitude à prévenir, arbitrer et gérer les conflits
Attention portée au développement professionnel des collaborateurs
Capacité à mobiliser et valoriser les compétences
Animation d'équipe</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Stéphane LE MOING, Président Directeur Général de l'ASP
François PROJETTI, Directeur Général Délégué
Vincent CLAUDON, Secrétaire Général
Tel. : 05 55 12 00 27 - vincent.claudon@asp-public.fr
Olivier LACOMBE, Directeur des Ressources Humaines
Tel. : 05 55 12 00 53 - olivier.lacombe@asp-public.fr
Nicolas LEBRAUD, Conseiller mobilité carrière DRH
Tel. : 05 55 12 00 64 - nicolas.lebraud@asp-public.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Agence de services et de paiement
Direction régionale GRAND EST
Site de Nancy

4 rue Piroux – Tour Thiers - CO 20056 – 54036 Nancy

Chargé(e) d'action (H/F)

En charge de la gestion de dispositifs d'aides européennes en faveur du développement rural

N° du poste : 17110 **Catégorie : A**		
Cotation parcours professionnel : en cours : 1 ***(sous réserve de validation)***	**Cotation part fonction RIFSEEP : Groupe 4**	
Poste susceptible d'être vacant / SREPES		
Présentation de l'environnement professionnel	Au sein de la Direction Régionale Grand Est, le service agriculture et développement rural est chargé de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures du développement rural (hors SICG) pour les 3 PDRs de la Région.	
Objectifs du poste	La personne recrutée travaillera au sein du service agriculture et développement rural, où il (elle) assurera la gestion et de la mise en œuvre opérationnelle de dispositifs d'aides européennes sous l'autorité du chef de service.	
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	- Suivi de PDR (Programme de Développement Rural) : participe au suivi des PDR mis en œuvre au titre de la programmation 2014-2020. - Mise en œuvre technique du FEADER en région en lien avec les autorités régionales, les services centraux de l'ASP et les équipes internes de la Direction Régionale. - Suivi réglementaire et des procédures : assure les relations avec les Régions dans les échanges courants de gestion, suit les procédures mises en œuvre, analyse leur contenu sur la base de procédures internes. - Contribution à la mise en œuvre d'outil de gestion : Sur la base des procédures élaborées par les Régions, il (elle) vérifiera la conformité pour permettre la construction d'outil de gestion (ergonomie, règles de gestion, fonctionnalités possibles). - Formation d'intervenants afin d'assurer la mise en œuvre du RDR3.	
Champ relationnel du poste	Au sein de la direction, avec l'ensemble des équipes, avec les collègues du siège ou des autres administrations, avec les Régions et les bénéficiaires.	
Compétences liées au poste	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	- Connaissances générales des politiques agricoles, rurales, et environnementales - Connaître les réglementations relatives au FEADER, - Connaissance de l'environnement administratif et institutionnel de l'ASP, - Connaissances comptables et financières.	-Très bonne maîtrise des outils bureautiques - Rigueur et méthode - Aptitudes rédactionnelles et relationnelles - Capacités d'analyse - Capacité à travailler en équipe
Personnes à contacter	M. Olivier RAPHAEL – Directeur régional - Tel : 03 83 17 86 01 - olivier.raphael@asp-public.fr M. Romain TISSIER – Chef de service - Tel : 03 83 17 86 24 - romain.tissier@asp-public.fr M. Nicolas LEBRAUD - Conseiller mobilité carrière - Tel: 05 55 12 00 64 - nicolas.lebraud@asp-public.fr Dossier de candidature à adresser par courriel à l'adresse suivante : mobilite@asp-public.fr	